



Elaborer un espace de confiance pour développer les usages

France numérique 2012 : place à la confiance !

Le plan « France Numérique 2012 » a été présenté par le ministre Besson le 20 octobre. Comportant plus de 150 mesures, il vient prendre la suite des plans antérieurs, Re/so 2007 (Pour une REpublique numérique dans la SOciété de l' information 2003-2007) et avant lui PAGSI (Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information – 1998-2002).

Le propos n'est pas ici de décrire ce nouveau plan, disponible sur le site <http://francenumerique2012.fr/>, et encore moins de se livrer à une analyse détaillée : la presse s'est déjà largement consacrée à cette tâche, comme peut le montrer une rapide consultation de votre moteur de recherche favori. On peut en revanche noter la large place conférée à la notion de confiance, comme une composante d'un écosystème favorable au développement du numérique. Eco-système, les deux éléments sont ici déterminants : système d'abord, puisque il s'agit de mettre en cohérence de multiples composantes (au travers de plus de 150 mesures !), de la production aux usages ; éco, à la fois dans une métaphore écologique (créer les conditions favorables) et dans la constitution d'une économie globale.

Confiance dans le numérique, la notion n'est pas nouvelle. Il s'agit au moins autant de limiter la crainte du mythe de big brother (il est question des dispositifs tels que la carte d'identité informatisée, et Edvige a largement défrayé la chronique) que de confiance dans l'efficacité des services et la qualité des informations véhiculées ; dans la logique du développement de l'économie numérique, ce sont les modalités du commerce électronique qui sont visées. Pour autant, du point de vue de l'utilisateur, surtout dans le domaine éducatif, il ne s'agit pas d'appeler à la confiance, mais de savoir comment l'accorder. Les comportements vis-à-vis des TIC se situent dans une sorte de paradoxe, entre fascination et méfiance, avec l'émergence de figures mythiques : le web 2.0 et le libre présentés comme des chevaliers blancs émancipateurs, ou au contraire le commerce et l'administration électroniques comme facteurs d'asservissement sont autant l'une que l'autre des caricatures simplificatrices. C'est cependant sur le terreau de ce paradoxe que se développent les usages du numérique.

Dans ce paysage tourmenté, comment appréhender cette notion de confiance ? Le discours sur la nécessité de la confiance peut aussi inciter à la méfiance, tant il estompe quelques grandes questions, quelques grands risques. Et pourtant, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans les pratiques professionnelles (et scolaires), l'usage du numérique est devenu quotidien, et celui des ressources numériques relève d'une évidence. Dès lors, la question se situe moins dans une alternative entre confiance et non-confiance, que dans les modalités permettant de poursuivre les usages dans une confiance suffisante, en donnant une large place au développement de l'esprit critique.

Comment situer la confiance dans les informations et les documents numériques ? Peut-on imaginer une autorité externe qui « valide » les documents en amont ? Faut-il se fier à la seule légitimité conférée par l'usage ? S'agissant du domaine éducatif, le recours à une forme de labellisation ou de validation institutionnelle est souvent évoqué. La question est ancienne et trouve des réponses dans l'histoire et la tradition scolaires : déjà au XIX^e siècle, l'école de Jules Ferry s'installait sur le principe d'une édition scolaire indépendante, associée à une large liberté conférée aux enseignants. Nonobstant la formidable abondance de ressources que nous connaissons aujourd'hui, les termes de l'équation ont finalement peu changé : d'un côté, des producteurs d'information, dans ce qui ne se limite plus aujourd'hui à un secteur éditorial spécifique, bien identifié ; de l'autre, des enseignants usagers, garants de la qualité de leur enseignement. Et les relations entre ces deux parties s'installent dans le système de l'éducation nationale, régi par ses règles et donnant une large place aux fonctions de prescription.

Dès lors, créer les conditions de la confiance suppose de donner les moyens de choisir ses propres ressources, comme autant de clés pour l'exercice de la liberté pédagogique et éducative. L'approche éditoriale – engager sa responsabilité et sa réputation sur une édition fondée sur une analyse d'opportunité et une recherche de qualité – donne une première catégorie de repères, que chacun de nous utilise implicitement chaque jour pour choisir ses ouvrages, périodiques ou programmes télévisés ; l'approche documentaire – décrire de façon standardisée la diversité de l'offre – permet de « mettre à plat » cette offre éditoriale et de limiter les distorsions de visibilité liées notamment à la taille des acteurs.

Edition et documentation, ce sont bien les deux conceptions sur lesquelles Correlyce fonde sa démarche pour permettre de se repérer dans une offre plus qu'abondante. Deux notions, justement, qui peuvent baliser l'exercice de la liberté de choix conférée à chaque enseignant en matière de ressources ; et deux notions qui peuvent mettre ce qui peut apparaître comme un excès de ressources au service d'une diversité pédagogique accrue.

Vous avez dit écosystème ?

Le dispositif Correlyce

Pour Correlyce, le début de chaque année scolaire est la période de réalisation des tâches d'importation des bases pour constituer l'annuaire. Tâche technique banale ? Sans doute. Mais tâche qui touche aussi au sujet délicat des données personnelles. Pour permettre à chacun d'exercer sa responsabilité personnelle et professionnelle dans l'usage de Correlyce, il a paru important de savoir ce qui se passe derrière l'écran...

«Peupler les annuaires»

Décidemment, les ingénieurs et architectes de systèmes d'information ont quelquefois le don de trouver des termes étonnants ! De quoi s'agit-il en fait ? De constituer une base de données spécifique, répondant à des impératifs techniques d'efficacité et de sécurité, pour gérer l'identification et l'authentification des usagers, ainsi que leurs droits d'accès aux ressources.

Cette opération se déroule à partir des données des applications Sconet et STS Web pour les lycées relevant de l'Éducation nationale, et de fichiers excel issus des applications de gestion pour les établissements agricoles. Au-delà des informations nominatives, les informations de classe et de groupes (quand elles existent) sont aussi transmises.

Le principe de Correlyce, comme des ENT, est de gérer au niveau de la plate-forme et de façon centralisée ces fonctions d'identification / authentification. Il s'agit dans un premier temps d'éviter aux usagers de devoir se ré-identifier pour autant d'applications nouvelles, mais aussi de fédérer ces applications au travers de services communs. S'agissant de Correlyce, ce souci d'unification vise à permettre l'accès à des ressources toutes externes à la plate-forme, dans une logique de protection de la vie privée et des informations personnelles. Après avoir vérifié les droits d'accès, Correlyce transmet à l'éditeur de la ressource sollicitée un «jeton» numérique, comportant juste les données nécessaires : un identifiant généré par Correlyce, le RNE de l'établissement, la fonction de l'utilisateur (enseignant/élève) et, le cas échéant, la classe.

Le jeton Correlyce

Le jeton Correlyce ne comporte que les indications suivantes :

```
<cas:authenticationSuccess>
<cas:user>Uam00010</cas:user>
<cas:rne>0131313Z</cas:rne>
<cas:siren>602060147</cas:siren>
<cas:profile>EDITEUR</cas:profile>
<cas:proxies> [...]
```

Qu'est-ce qu'un annuaire ?

Un annuaire est en fait une base de données avec quelques spécificités. Les interrogations de l'annuaire sont fréquentes et doivent être rapides, ce qui a conduit à élaborer le protocole LDAP (*Lightweight Directory Access Protocol*, protocole léger d'accès aux annuaires), qui optimise les accès en lecture, en offrant un ensemble de dispositifs de sécurité. Par rapport aux bases de données, les annuaires se caractérisent par leur compacité et par leur organisation interne, de nature hiérarchique.

Informatique et libertés

Dès l'origine de Correlyce, le respect des principes «Informatique et libertés» sont au coeur des préoccupations.

Déclaration à la CNIL

Comme toute application informatique comportant des données personnelles, Correlyce a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Cette déclaration décrit notamment l'ensemble de la structure des fichiers de données personnelles (ici l'annuaire), ainsi que l'ensemble des traitements pour lesquels ils sont utilisés.

Les données concernant les éditeurs font aussi l'objet des mêmes descriptions, avec une mention complémentaire liée au respect d'obligations contractuelles. La possibilité d'exclure un éditeur indélicat qui ne respecterait pas ses engagements complexifie considérablement la déclaration, avec en particulier la nécessité de préciser toutes les procédures de recours envisageables.

Recommandations ENT

Dans le contexte de déploiement des ENT, la question de la protection des données personnelles occupe évidemment une grande place. Le Schéma directeur des environnements de travail (SDET) comporte ainsi une annexe décrivant les annuaires dans leurs principes et leurs contraintes. La CNIL a été sollicitée et a rendu un avis spécifique sur les ENT (délibération n°2006-104 du 27 avril 2006), autour d'un principe simple : chaque utilisateur ne peut accéder qu'aux seules informations le concernant.

Correlyce et les données personnelles

Premier service mis en place pour assurer les fonctions d'accès individualisé à des ressources éditoriales, Correlyce a fait l'objet d'un soin tout particulier dans ce domaine. Si Correlyce n'est pas un ENT, il en reprend tout de même une partie des principes fonctionnels. Le choix a donc été fait de respecter de façon stricte les recommandations en matière de structure de l'annuaire des ENT.

Vous avez dit SSO ?

Complément naturel de l'annuaire, le SSO (*single sign on*, pour système d'identification unique) permet d'assurer l'unicité et la propagation de l'authentification.

Le principe est simple : l'utilisateur s'identifie une fois, en saisissant son nom d'utilisateur (identifiant) et son mot de passe (authentifiant). Dans la suite de la session, le SSO assure la propagation de l'authentification vers l'ensemble des ressources utilisées. Cette propagation s'appuie sur le jeton décrit plus haut, avec la transmission de la seule garantie d'authentification, et sans aucun moyen de remonter à l'identification de l'utilisateur.

On l'aura compris, c'est une nouvelle fois la confiance qui est essentielle entre les proposant Correlyce (les éditeurs qui mettent leurs ressources à disposition) et les opérateurs de la plate-forme. Car les proposant confient ainsi au dispositif Correlyce la gestion fine de leurs droits d'accès, partie essentielle de leur patrimoine en termes de propriété intellectuelle. Mais c'est aussi la confiance qui doit prévaloir entre Correlyce et les établissements, avec la garantie de la mise en oeuvre de tout ce qui est nécessaire pour assurer la protection des usagers, dans une logique de service public.

Actualités du catalogue

Un seul nouveau titre ce mois-ci dans le catalogue. Non pas que les propositions ou les pistes manquent, mais les éditeurs comme les opérateurs de Correlyce ont à gérer, dans cette période, la mise en place des nouveaux abonnements...

Un siècle de laïcité en France

Proposé par Jeriko, « Un siècle de laïcité en France » est une base de données encyclopédique et interactive, éditée par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Synthèse d'une année de travail, ce titre rassemble les contributions de plus de 120 personnalités, universitaires, représentants des principaux courants religieux et philosophiques, hommes politiques de droite comme de gauche...

La constitution de ce corpus s'est inscrite dans la préparation du centenaire officiel de la loi du 9 décembre 1905 confiée par le gouvernement à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Edumedia : offre en évolution

Jeune et dynamique société d'édition qui se consacre exclusivement aux ressources éducatives en ligne, et plus particulièrement aux séquences d'animation destinées aux enseignements scientifiques, Edumedia modifie son offre pour s'adapter à l'évolution de son marché.

« 400 animations EduMédia pour l'enseignement des sciences au lycée », un des titres les plus sollicités de Correlyce, devient « Animations interactives pour l'enseignement des sciences au lycée ». Oubliée la limite des 400, c'est bien une collection d'animations pédagogiques couvrant les principales disciplines scientifiques qui est proposée (mathématiques, physique, chimie et science de la vie et de la terre).

Edumedia propose ainsi un nouveau titre qui rassemble les éléments de « EduMedia SVT : Lycée », « EduMedia Physique / Chimie : Lycée » et « EduMedia Mathématiques : Lycée ».

Cette évolution vers une globalisation d'une offre vient comme une invitation de plus à s'organiser à l'échelle de l'établissement dans une approche transdisciplinaire, dans le cadre d'une politique globale de mise à disposition de ressources et d'information.

Octobre : une fréquentation prometteuse, des procédures renforcées

Ce mois d'octobre a enregistré une fréquentation très prometteuse des ressources du catalogue, inégalée depuis l'ouverture de Correlyce ; avec plus de 13 000 accès, c'est près du double constaté au mois de septembre, alors même que les comptes utilisateurs n'ont pas tous été créés, et malgré, une fois n'est pas coutume, quelques dysfonctionnements survenus le 16 octobre.

En effet quelques difficultés sont apparues, suite à l'installation d'une mise à jour comportant de nombreuses améliorations. Bien entendu, la zone d'actualité du site en a informé l'ensemble des usagers dans un souci de transparence, un engagement particulièrement de mise pour

un service exploité en continu tel que Correlyce.

Si c'était nécessaire, cette opération nous rappelle à quel point l'informatique peut réserver des surprises. Toute l'équipe de Correlyce s'est évidemment mobilisée pour faire face et corriger ces anomalies le plus rapidement possible, ce qui fut chose faite dès le 22 octobre. Les procédures d'installation de nouvelles versions ont été renforcées avec la mise en œuvre d'un pallier de vérification supplémentaire. Correlyce ne nous avait pas habitué à cela, et toute l'équipe compte bien que cela continue.

Les modifications de l'application

- > Suppression des abonnements et spécimens expirés
- > Nouveau système d'affectation des classes et usagers par un système de cases à cocher
- > Information par courriel du superviseur de l'établissement en cas de réalisation d'un devis
- > Mention de l'enseignant demandeur sur le devis
- > Nouveau bon de commande, mentionnant plus clairement les éléments nécessaires au traitement par les éditeurs / distributeurs

Economie et alternatives

Le numéro 6 de Correlyce-infos annonçait l'inscription au catalogue de la version en ligne de la revue Alternatives économiques, un titre très demandé depuis l'an dernier par nombre d'établissements.

Suite à cette publication, certains usagers nous ont fait part de leur étonnement, voire de leur scepticisme sur la réalité de l'offre. La modicité du montant de l'abonnement surprend au regard du prix de la revue papier, s'agissant d'un service qui donne non seulement accès à la revue mais aussi aux archives depuis 1993.

Premier élément, il convient de rassurer sur la nature de l'offre. Il s'agit bien de donner accès non seulement à la revue mais aussi aux archives, et il est aisé d'imaginer les apports d'un tel service dans la perspective d'exploitations documentaires.

Dans un second temps, on peut aussi s'interroger sur les éléments déterminants du modèle économique. D'abord, pour une revue comme Alternatives économiques et plus largement pour l'ensemble des éditeurs, les coûts techniques du en ligne se substituent aux coûts traditionnels de fabrication, mais ils ne présentent pas les mêmes effets d'échelle en fonction, par exemple du nombre d'usagers. Deuxième élément à prendre en compte, le statut de la diffusion numérique pour l'éditeur. S'agit-il d'une diffusion complémentaire au papier, d'une diffusion parallèle ou de la diffusion principale ? Les équilibres visés ne sont évidemment pas les mêmes. Troisième élément, la volonté d'investir le domaine éducatif à des conditions différentes. Enfin, un dispositif comme Correlyce permet de toucher rapidement un grand nombre d'usagers de la sphère éducative régionale, dans un dispositif unique. Un moyen de permettre une diffusion à coûts mesurés à une communauté, par l'intervention d'une médiation publique. Là encore, la notion de confiance comme facteur d'un développement est patente.

De la ressource à l'usage

Mission nationale du Scérén, l'ORME (Observatoire des ressources multimédias en éducation) conduit une activité d'observation des usages du multimédia éducatif. Cette activité est menée en collaboration avec des équipes de chercheurs en sciences de l'information et de l'éducation ; les observations réalisées ne visent pas à évaluer les usages observés, mais à les décrire, et plus précisément à mieux connaître les processus de leur élaboration. Chaque mois, l'ORME abordera dans ces colonnes un aspect particulier de ses observations.



Pratiques disciplinaires, pratiques transversales

A côté des pratiques disciplinaires, au premier plan des préoccupations pédagogiques, le secteur des pratiques transversales mérite une attention particulière. En effet, les données d'usages de Correlyce montrent clairement que les usuels et les ressources transversales sont les premiers mis en oeuvre et qu'ils restent les plus utilisés, du domicile comme de l'établissement.

Cet engouement vient évidemment en écho à l'investissement important des professeurs documentalistes dans le déploiement de Correlyce au sein des établissements. Assurant souvent les fonctions de « superviseur Correlyce », ils ont aussi à cœur des problématiques d'intégration du numérique dans les politiques documentaires des établissements.

Mais cette dynamique ne se limite pas au seul CDI. Les pratiques documentaires s'installent aujourd'hui au sein même des disciplines, conduisant à développer les activités de recherche d'information, d'exploitation et de production par les élèves eux-mêmes.

La disponibilité de Correlyce permet de disposer facilement d'un important corpus, disponible pour tous et à tout moment, dès lors que l'on dispose d'un terminal connecté sur Internet. En cela, Correlyce constitue un facteur de développement de ces pratiques fondées sur le travail autonome.

S'informer, se documenter...

A la fois items du B2I et objectifs génériques de l'enseignement dans la société de l'information, les capacités à s'informer et se documenter sont essentielles pour la formation du citoyen comme du travailleur. Car cette capacité ne peut s'appuyer que sur l'élaboration de comportements critiques et sur de véritables maîtrises, allant du domaine technique à la gestion de l'information proprement dite.

Rechercher de l'information, l'analyser, la remettre en forme dans le cadre de nos productions, pour chacun de nous ces compétences semblent aller de soi. Et pourtant... La recherche sur Internet s'appuie sur des concepts et dispositifs dont on ne peut ignorer les principes fonctionnels, et son efficacité est liée à l'acquisition d'un véritable savoir-faire. La nécessité du regard critique sur l'information reçue semble relever de l'évidence, mais comment se doter des repères explicites permettant de qualifier l'information avant de l'exploiter ?

L'intégration du « en ligne » aux pratiques informationnelles au sein des établissements scolaires est aujourd'hui une nécessité, en particulier pour permettre le développement d'une réelle autonomie du lycéen, non seulement au lycée mais au-delà à l'université et dans sa vie professionnelle. Développer des compétences en matière de ressources au numérique, c'est se donner les moyens de poursuivre et de maîtriser sa formation tout au long de la vie. Au lycée, bien sûr, mais aussi à l'université et tout au long de la vie professionnelle et des activités de citoyen. C'est aussi répondre aux impératifs qui président à l'élaboration de la réforme du lycée.

L'Observatoire des ressources multimédias en éducation, 2008

Contacts

- Les directeurs de CDDP et leurs équipes sont à la disposition des lycées pour intervenir, à la demande des proviseurs, pour animer des séances, présenter les ressources de Correlyce et réfléchir avec les équipes pédagogiques qui le souhaitent à l'élaboration de leur projet d'usage.
- > correlyce04@crdp-aix-marseille.fr
- > correlyce05@crdp-aix-marseille.fr
- > correlyce13@crdp-aix-marseille.fr
- > correlyce84@crdp-aix-marseille.fr
- > cddp06@ac-nice.fr
- > cddp83@ac-nice.fr
- Pour les actions d'accompagnement et toutes les questions concernant le catalogue, les relations éditeurs et les usages :
 - > correlyce@crdp-aix-marseille.fr
 - > accueil.crdp@ac-nice.fr
- Pour toutes les questions sur le fonctionnement de l'application et le dispositif de financement :
 - > correlyce@regionpaca.fr

Formation - Accompagnement

Pour l'académie d'Aix-Marseille, les regroupements Correlyce dans les bassins sont programmés au début du mois de décembre.

Organisées par le dispositif des points @car, ces journées connaissent cette année un succès accru,

Nous y serons...

Educative, du 27 au 29 novembre à Paris, Porte de Versailles

Correlyce sera présent à Educative sur le stand de l'ORME. Au programme, rencontre avec les éditeurs et les partenaires, échanges sur les chantiers en cours, notamment ceux des ENT.

Le thème de cette année « Une vision globale sur les solutions et innovations pour un regard novateur sur l'éducation et la formation » place la question des ressources en ligne au coeur des travaux.

L'ORME est partenaire d'Educative.

Le colloque de l'ANDEV

Le prochain colloque de l'ANDEV (responsables éducation des grandes villes) aura lieu les 3, 4 et 5 décembre à Limoges. Il aura pour thème « Villes, Education et TICE ». L'ORME a été invité à participer aux travaux.

Quelques thèmes : l'impact de l'implantation des TIC à l'école, les conditions de la réussite avec les TICE, l'e-administration et les environnements numériques.